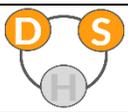


Thématique veille sanitaire internationale	
Note d'information	13/10/2025
	<b>Un foyer de dermatose nodulaire contagieuse dans le Jura</b>

*Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Julien Cauchard (Anses), Céline Dupuy (Anses), Guillaume Gerbier (DGAL), Carlène Trevennec (Inrae)*

*Auteur correspondant : [plateforme-esa@anses.fr](mailto:plateforme-esa@anses.fr)*

Essentiels
Un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) a été détecté dans le Jura en zone indemne le 11/10/2025 dans un élevage de 93 bovins. Une zone réglementée a été mise en place.

La dermatose nodulaire contagieuse est une maladie virale due à un virus de la famille des Poxviridae, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.

La DNC affecte les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Le virus se transmet principalement par transmission mécanique par des arthropodes vecteurs mécaniques hématophages parmi lesquels les Stomoxes. Elle se manifeste par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Son impact est surtout économique en raison de la morbidité élevée et des restrictions commerciales qu'elle engendre (source : [OMSA, 2022](#)).

La DNC doit être notifiée à l'OMSA. Au niveau européen, la maladie est classée « ADE » à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882).

Un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) a été confirmé dans le Jura, le 11 octobre, dans un élevage de 93 bovins. Ce foyer se situe sur la commune de Écleux dans le Nord du département du Jura dans une zone jusque-là indemne. Cette localisation conduit à fixer une zone réglementée de 50 kilomètres de rayon autour de ce foyer couvrant une partie des départements du Jura, du Doubs, de Côte-d'Or, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire. Cette nouvelle zone ne recouvre aucune des zones précédentes. Le précédent foyer le plus proche se situant à Injoux-Génissiat à 106 km avait été détecté le 05/09/2025 (source : [communiqué de presse MAASA du 12/10/2025](#), [DRAAF Bourgogne-Franche-Comté](#)).

Aucun nouveau foyer n'ayant été détecté dans la zone est de Savoie depuis le 6 septembre, la zone de surveillance avait été levée le 10 octobre pour 63 communes situées à l'Est de la Savoie et de la Haute-Savoie (source : [communiqué de presse MASA du 09/10/2025](#)).

Les informations sur la situation en France et en Europe au 5 octobre 2025 sont disponibles dans le [BHVI du 07/10/2025](#).



**Figure.** Distribution des foyers de DNC en Europe sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle basée sur les dates de détection) et depuis le 20/06/2025 (date de la première détection en Sardaigne). Le foyer du Jura est désigné par une flèche (source : Commission européenne ADIS le 13/10/2025, MASA le 12/10/2025)

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »